



RAPPORT DE LA

Commission des Finances (CoFin)

CHARGÉE D'ÉTUDIER LE/LA

PR 55-2025 Réponse au postulat Moret et consorts du 21 octobre 2024 et financement par le FRAT d'une étude de stratégie touristique quatre saisons pour le Massif de la Dôle

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La Commission (liste des présent(e)s *in fine*) s'est réunie le jeudi 28 août 2025 à 8h00 dans les bureaux de la Région de Nyon afin d'étudier l'objet cité en titre en présence de **Paul Ménard**, Responsable des finances, de **Frédéric Mani**, Président de Région de Nyon ainsi que de **Boris Mury**, Secrétaire Général (SG). Ces derniers ont répondu à nos questions, ce dont nous les remercions chaleureusement.

Préambule :

Le présent préavis fait suite au postulat déposé par M. Vincent Moret et consorts le 21 octobre 2024, intitulé « Pour le développement d'une stratégie 4 saisons concrète à l'horizon 2040 sur le massif de la Dôle ».

Le Comité de direction a pris en compte ledit postulat et y a répondu favorablement en lançant une procédure d'appel d'offres sur invitation pour la réalisation d'un mandat d'étude.

Discussion :

1. L'appel d'offres sur invitation a été adressé à cinq bureaux d'étude, quatre d'entre eux ont déposé une offre. Le mandat a été adjugé au bureau Relief avec une offre dont le prix est fixé à **CHF 115'234 TTC**. Au vu des annexes fournies, il apparaît que la société Relief a été extrêmement professionnelle dans le cadre de sa réponse, avec, entre autres, des déplacements sur le terrain afin de rencontrer les partenaires de part et d'autre de la frontière. Avec la réalisation de plusieurs « Master Plan » à son actif, notamment à Villars-sur-Ollon et au Val de Bagnes, nous relevons la qualité du mandataire. A noter également un coût horaire des intervenants plus bas proposé par la société Relief, facteur non négligeable lors du choix du sous-missionnaire.

2. Le présent préavis sollicite un financement de **CHF 115'234 TTC** par le Fonds régional d'aide au tourisme (FRAT). Un soutien cantonal est envisagé à hauteur de minimum 50% du coût dans le cadre de la loi sur l'appui au développement économique (LADE).

Ce soutien pourrait atteindre 70% si les autorités cantonales acceptent de mobiliser la Nouvelle Politique Régionale (NPR) pour ce dossier mais, parmi les quatre communes territoriales, seule la Commune de Saint-Cergue figure dans le périmètre NPR. Le reste à charge pour la Région s'élèverait à **CHF 57'617** dans le cas d'un soutien cantonal à hauteur de **50%** et de **CHF 34'570** dans le cas d'un soutien cantonal à hauteur de **70%**.

Le montant final du soutien LADE/NPR viendrait en déduction du montant à mobiliser dans le cadre du FRAT.

Conclusion

Votre Commission relève un appel d'offres sur invitation fait dans les règles de l'art. Nous soutenons l'utilisation du Fonds régional d'aide au tourisme (FRAT) pour le financement de ce préavis, qui saura, quel que soit le montant de la subvention LADE (50% ou 75%), absorber le coût du financement du mandat d'étude.

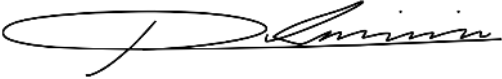
Compte tenu de ce qui précède, la COFIN à l'unanimité vous demande, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir accepter ce préavis et prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal

- vu le préavis du Comité de direction 55-2025 relatif à une demande de crédit de CHF 115'234,
- ouï le rapport de la Commission ad hoc,
- ouï le rapport de la Commission des finances,
- attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour,
- prend acte de la réponse apportée par le Comité de direction de Région de Nyon au postulat déposé par M. Vincent Moret et consorts le 21 octobre 2024.
- décide d'accorder, dans le cadre du Fonds régional d'aide au tourisme, le crédit de CHF 115'234 en faveur de la réalisation d'un mandat d'étude pour l'élaboration d'une stratégie touristique quatre saisons pour le massif de la Dôle,
- d'imputer le montant total de CHF 115'234 sur le compte des soutiens ponctuels par le FRAT.7.

Begnins, le 30 août 2025

Pour la Commission de Finances,

LES MEMBRES DE LA COMMISSION	
Francis Costiou	
La Rippe	
Cesare Palmieri, rapporteur	
Begnins	
Robert Jenefsky	
Nyon	
Vincent Moret	Excusé
Coppet	
Philippe Schirato	
Founex	
Jacques Tschudin	
Rolle	
Nathalie Vez-Raymond	Excusée
Givrins	